



**Communauté de Communes
du Pays Glazik**

CONSTRUCTION D'UN ATELIER RELAIS

ZA de Lumunoc'h

PROGRAMME ETUDES DE SOL

JANVIER 2016

I - OBJET DE L'OPERATION

La Communauté de Communes du pays Glazik souhaite lancer la construction d'un atelier relais sur la zone d'activités économiques de lumunoc'h.

Pour la réalisation de ce projet de construction, la collectivité va attribuer plusieurs missions :

- De maîtrise d'œuvre, avec un cabinet pluri-disciplinaire,
- De contrôle technique de construction (CT),
- De coordination en sécurité et protection de la santé (CSPS).
- D'études de sol

II - DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste à construire un bâtiment de type industriel :

Il comportera deux modules ajustables en fonction des activités et de la répartition des occupations, pour un total de 400 m². Les principaux modes de construction sont :

- Dalle charges industrielles ;
- Charpente et couverture métallique ;
- Maçonnerie traditionnelle ;
- Vestiaires, sanitaires, bureaux.
-

La réserve foncière mise à disposition est constituée d'une partie de la parcelle YI N° 474. Cette dernière parcelle sera partagée pour la réalisation du présent projet d'atelier relais sachant que la délimitation des futurs lots de cette zone d'activités n'est pas définitive.

III - DESCRIPTION DE LA MISSION

Le plan de principe joint au dossier permet de localiser la future construction.

La mission sera réalisée conformément à la norme NFP 94-500 de novembre 2013.

Etudes géotechniques préalables G1

Phase Etude de Site G1 ES

Phase Principes Généraux de Construction G1 PGC

Etudes géotechniques de conception G2

Phase AVant-Projet G2 AVP

Cette étude a pour but :

- de préciser le contexte géologique et hydrogéologique du site,
- d'évaluer les caractéristiques mécaniques des sols (résistance, portance, déformabilité des sols,
- de classer le sol,
- de reconnaître les fondations des bâtiments,
- de préciser le type de fondations envisageables,

- de présenter un exemple de pré-dimensionnement des fondations envisagées (niveaux d'assise, taux de travail admissible du sol, contraintes de calcul aux ELU et aux ELS, tassements,...),
- d'étudier la faisabilité du dallage et les modalités de mise en oeuvre,
- d'évaluer les précautions à prendre vis-à-vis de la présence d'eau éventuelle,
- d'évaluer les précautions à prendre en compte lors de la réalisation des travaux.

L'étude comprendra quatre sites sur cette zone d'activité. Ils feront l'objet d'un chapitre particulier. Le détail des investigations ci-dessous concerne **chacun** des quatre sites :

- **2** sondages de reconnaissance géologique à la tarière mécanique, descendus respectivement jusqu'à 9,50 m ou au refus.
- **1** profil pressiométrique (6 essais), réalisé selon la norme NF P 94 110.
- **1** sondage au pénétromètre dynamique de type B, réalisé selon la norme NF P 94-115 et descendu à 9,50 m de profondeur ou au refus

Le candidat proposera dans son offre toute investigation qu'il jugera utile pour la bonne réalisation de la mission.

Une visite du site est proposée aux candidats qui le souhaiteraient.

IV – PIÈCES DU DOSSIER

- Le Cahier des Clause Particulières,
- Le programme,
- Le plan de situation,
- Le plan parcellaire avec une projection de l'emplacement de l'atelier-relais..

V – PLANNING PREVISIONNEL

La 1^{ère} phase de l'opération concerne les études de sol : remise du rapport définitif pour la fin du mois de février 2016.

Le choix du maître d'oeuvre est prévu au mois d'avril 2016.

Le dépôt de permis de construire doit avoir lieu au plus tard pour juillet 2016.